

rendez-vous. De nombreuses personnes sont obligées de se rendre dans les services d'urgence des hôpitaux dont le rôle se trouve ainsi modifié. La majorité des cas traités dans ces services à l'heure actuelle sont de ceux qui normalement devraient l'être chez les médecins si ceux-ci étaient en nombre suffisant. Au lieu de s'occuper des véritables cas d'urgence, des accidentés et des personnes gravement malades, ce qui serait leur vrai rôle, les services d'urgence sont obligés de se pencher sur des cas bénins et courants, souvent au détriment des accidentés et des grands malades.

La situation se détériore d'un bout à l'autre du Canada aujourd'hui. Il serait grossièrement injuste d'en blâmer les médecins ou le public. De nos jours, les gens se déplacent facilement d'un endroit à l'autre; ils se retrouvent dans une nouvelle ville, ont besoin d'un médecin, mais la plupart des médecins n'acceptent pas de nouveaux clients. Le service d'urgence des hôpitaux est leur seul recours. Je ne veux pas dire que le public ou les médecins ne méritent aucun blâme, mais le nœud du problème est entre les mains du gouvernement et le régime d'assurance frais médicaux ne vaudra plus rien si l'on ne trouve pas de solution au problème.

La formation de médecins est à la source du problème. Dire qu'il y a pénurie est un euphémisme et j'estime que le gouvernement ne comprend pas du tout le problème, car des ministres responsables se permettent de déclarer que la prétendue pénurie de médecins est un mythe. Dire que la solution du problème réside dans l'adjonction d'un assistant efficace et la formation d'auxiliaires sanitaires, ce n'est pas réaliste. Il nous faudra encore 2,000 médecins par année pour maintenir la proportion actuelle de médecins par habitants. Cela équilibrerait uniquement l'élimination naturelle par les retraites, les décès et l'émigration. Nous ne faisons rien au sujet de ceux qui se lancent dans l'administration, la recherche ou l'enseignement.

Nombreuses sont les personnes qui meurent au Canada aujourd'hui parce qu'il n'y a pas assez de médecins pour leur donner les soins nécessaires en temps voulu, et cela m'amène à l'aspect moral de la question de l'importation de médecins étrangers. En 1967, nous avons décerné des diplômes à 923 médecins et nous en avons accueilli 1,212 de l'étranger. Les chiffres correspondants sont de 1,016 et 1,277 en 1968, de 1,017 et de 1,347 en 1969 et de 1,152 et 1,113 l'an dernier. Bon nombre de ces médecins étrangers venaient de pays extrêmement pauvres où l'on trouve un médecin par 5,000 habitants ou plus et où le besoin de personnel qualifié est très grand. De plus, la majorité d'entre eux n'ont pas reçu un enseignement d'un niveau aussi élevé que celui qui se dispense au Canada.

L'an dernier, plus de 600 étudiants canadiens remplissaient les conditions requises pour étudier la médecine, mais on les a refusés faute de place. En même temps, on acceptait dans les écoles de médecine d'autres pays des étudiants qui, pour un bon nombre, n'étaient pas aussi qualifiés que les 600 refusés chez nous, et, dans quelques années, ils émigreront au Canada pour y exercer la profession qu'auraient dû exercer les Canadiens et les Canadiennes à qui nous n'avons pas pu donner l'enseignement requis. Bon nombre d'autres étudiants voulaient fréquenter les facultés de médecine, mais on les a refusés parce qu'ils ne s'étaient pas classés aux premiers rangs.

Des enquêtes faites au Canada et aux États-Unis ont montré, je crois, que les notes obtenues à l'école secondaire ont peu de rapport avec la valeur du médecin qui sera diplômé quelques années plus tard. En vérité, on a constaté que bon nombre de ceux qui n'avaient pas les

notes les plus élevées s'étaient révélés de meilleurs cliniciens dans la pratique.

[Français]

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

**M. Rynard:** Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que mon temps soit écoulé. J'ai été arrêté au début.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Je crois que le député a parfaitement raison. Si la Chambre y consent on devrait lui accorder une minute ou davantage. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. Rynard:** M. J. F. McCreary, doyen de la faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique, a déploré la perte de temps et d'énergie consacrés à choisir 60 étudiants parmi 540 candidats et il posé la question très pertinente: «l'aptitude à réussir un examen constitue-t-elle un moyen de juger la possibilité pour un étudiant de devenir un bon médecin?» En réalité, cela n'y a aucun rapport, ou très peu.

Je reviens donc à la question morale: a-t-on le droit de voler les autres pays, et ils nous accusent de le faire. Qu'on se reporte au *Citizen* d'Ottawa du mardi 14 septembre 1971 à l'article intitulé: «Le Canada vole trop de médecins». Le docteur Matthew A. C. Beaubrun de la Jamaïque a désigné le Canada comme le principal responsable de la carence de médecins dans sa région.

Nous traversons une crise. Le gouvernement fédéral est seul responsable de la formation de médecins. Nous avons institué l'assurance-soins médicaux à l'échelle nationale pour augmenter les fonds, pour mettre en marche des moyens de formation plus rapide en augmentant le nombre de collèges médicaux et en recrutant assez de nos jeunes des deux sexes pour faire face à nos besoins médicaux futurs. Il faut le faire et je dirai au gouvernement qu'il manque à son devoir à cet égard et que la question devrait être envoyée immédiatement au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

• (10.10 p.m.)

[Français]

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord souligner votre récente promotion à la présidence et vous féliciter de l'honneur qui vous échoit et qui rejaillit sur vos électeurs. Je vous souhaite un long «règne» à ce poste et la meilleure chance pour les années à venir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Ouellet:** En réponse aux propos de l'honorable député, je voudrais rappeler que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) a déjà déclaré que le nombre de médecins, par rapport à la population, était l'un des plus élevés au monde. Cette proportion est même supérieure à celle des pays développés, comme la Suède, la France, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et le Japon.

[Traduction]

**M. Rynard:** C'est faux.